

LES CHIFFRES CLÉS

DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

CERTIFIÉE CEREMA (EMC²)

2019-2020

BASSIN DE MOBILITÉ EST-ÉTANG-DE-BERRE

AVRIL 2022



SOMMAIRE

Introduction	5
Le déroulé de l'Enquête mobilité	6
Combien ?	8
Comment ?	14
Pourquoi ?	20
Quand ?	22

Périmètres EMC² 2019-2020

Bassin de mobilité
Nord-Ouest

Bassin de mobilité
Aix-en-Provence

Bassin de mobilité
Ouest-Étang-de-Berre

Bassin de mobilité
Sud-Est

Bassin de mobilité
Est-Étang-de-Berre

Bassin de mobilité
Marseille



Retrouvez la note méthodologique
de l'EMC² en scannant le flashcode

INTRODUCTION

Les Enquêtes Mobilité Certifiées Cerema (EMC²) permettent d'obtenir une photographie des déplacements réalisés par les habitants. Il est possible ainsi de savoir combien de déplacements sont réalisés chaque jour, par qui, de quelle origine vers quelle destination, pour quel motif, par quel mode et à quel moment de la journée.

La connaissance des pratiques de mobilité représente un enjeu territorial majeur pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'enquête Mobilité certifiée Cerema permet d'alimenter la construction de politiques de déplacements et d'aménagement et de les évaluer. C'est pour cette raison que la Métropole a entrepris, avec l'aide de l'État et du département des Bouches-du-Rhône, le lancement de cette enquête, qui fait suite à celles de 2009, 1997 et 1988 et dont il est parfaitement possible de comparer les résultats, puisque les méthodes et structures d'enquêtes sont identiques.

Ce document décline, pour le bassin Est-Étang-de-Berre, les résultats globaux de l'EMC² publiés en septembre 2021.



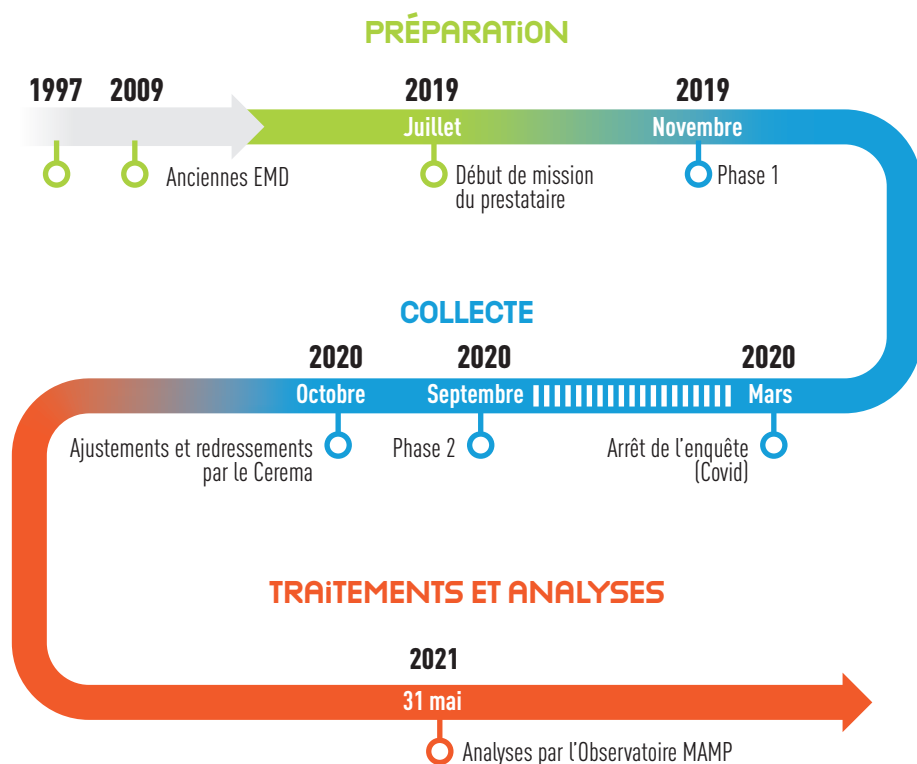
LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE MOBILITÉ

LA PÉRIODE D'ENQUÊTE

➤ Initialement : du 5 novembre 2019 au 25 avril 2020, soit sur une durée de 16 semaines (plus 2 semaines d'aléas éventuels).

EFFET DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

➤ Arrêt de l'enquête le 16 mars 2020 (soit après 16 semaines sur les 18 prévues) reprise de l'enquête du 3 septembre au 16 octobre 2020.



LE PÉRIMÈTRE

180
communes

2,2 M
d'habitants dans
le périmètre

119
communes dans
les Bouches-du-Rhône

23
communes du Vaucluse
font partie du périmètre

22
communes du Var

14
communes des Alpes-
de-Haute-Provence

2
communes du Gard font
partie du périmètre

LE DÉROULÉ DE L'ENQUÊTE

25 530
personnes interrogées
dans le périmètre EMC²
de 5 ans et plus, tirées au sort

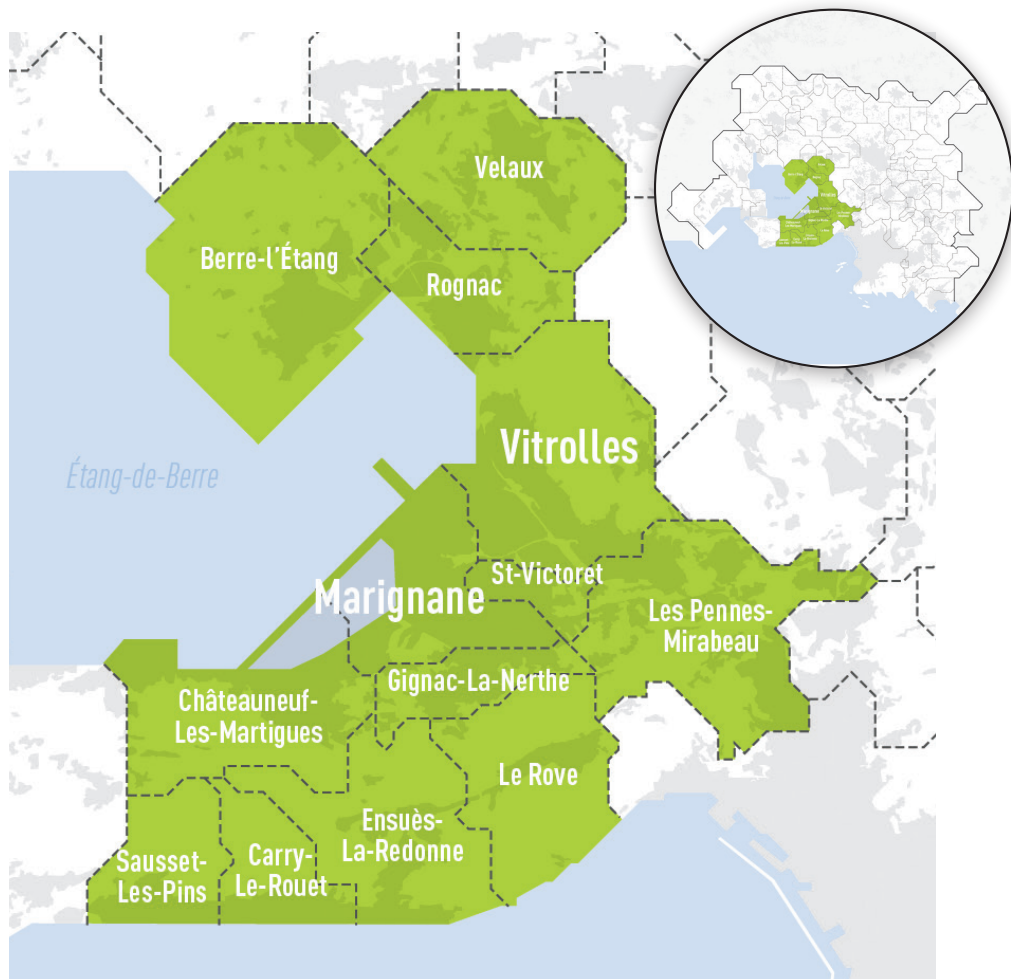
50%
de personnes
interrogées en face
à face
50% de personnes interrogées
par téléphone avant l'arrêt dû
à la crise sanitaire

19 966
des personnes
interrogées
avant l'arrêt dû à la crise
sanitaire

5 564
des personnes
interrogées
après l'arrêt dû à la crise
sanitaire

COMBIEN ?

UNE BAISSÉ DES DÉPLACEMENTS DANS LE BASSIN DE MOBILITÉ



NOMBRE
D'ENQUÊTÉS



2 388

NOMBRE
DE COMMUNES



12

NOMBRE
D'HABITANTS



179 000

NOMBRE D'ACTIFS
RÉSIDENTS



67 100

NOMBRE D'ACTIFS
TRAVAILLANT



62 000

NOMBRE DE SCOLAIRES /
ÉTUDIANTS



34 644

NOMBRE
DE DÉPLACEMENTS / JOUR



658 200

782 250 en 2009

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS
/ JOUR / PERSONNE



3,4

3,8 en 2009

/// AIDE À LA LECTURE //////////////////////////////////////

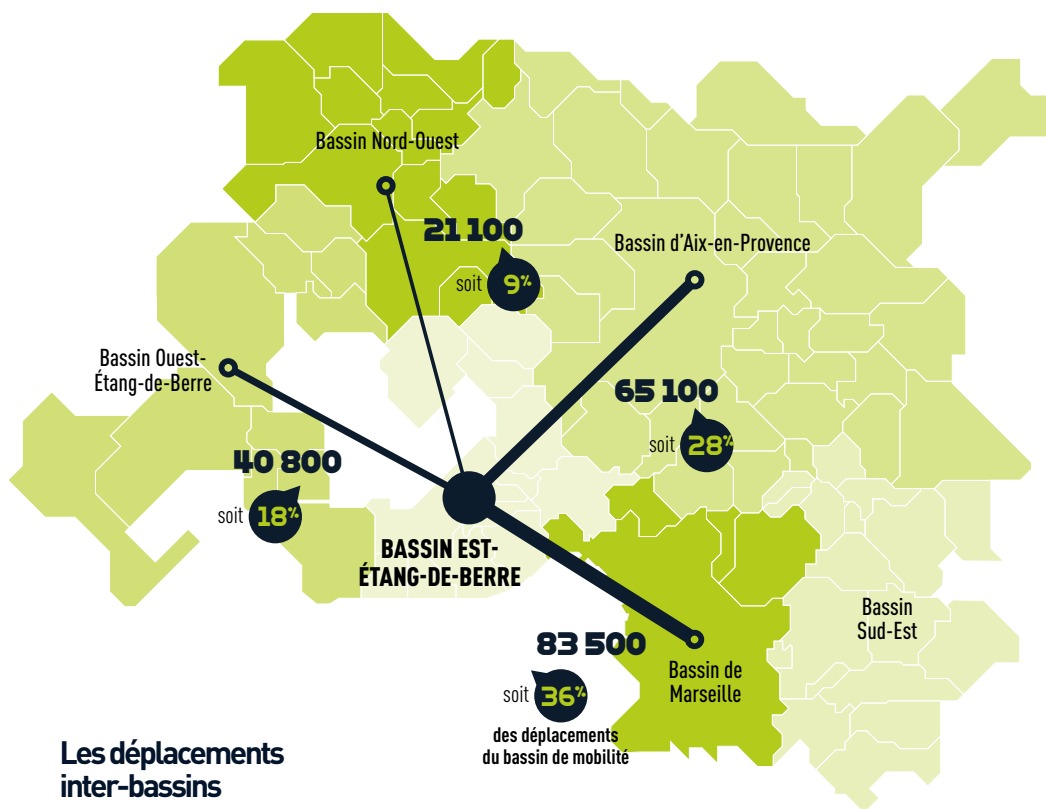
Un déplacement

Il est comptabilisé à chaque fois qu'un individu indique une nouvelle raison de se déplacer sur l'espace public quel que soit son mode de déplacement.

COMBIEN ?

LES ÉCHANGES EN 2019

LES PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENTS



Les déplacements inter-bassins

soit **36%** doit se lire : «soit 36% des échanges totaux s'effectuent avec le bassin de Marseille».

Les déplacements inférieurs à 5000 ne sont pas représentés.

 **FLUX
RENTRANTS**
113 350

 **FLUX
SORTANTS**
113 000

- 95% des flux entrants et sortants du bassin de mobilité Est-Étang-de-Berre sont internes à la Métropole.
- Le bassin de Marseille est le bassin avec lequel il y a le plus d'échanges, soit 36% des échanges totaux du bassin Ouest-Étang-de-Berre.
- 66% des déplacements sont internes au bassin, le territoire vécu quotidiennement par les habitants du bassin se localise majoritairement dans les bassins de mobilité.

/// AIDE À LA LECTURE //////////////////////////////////////

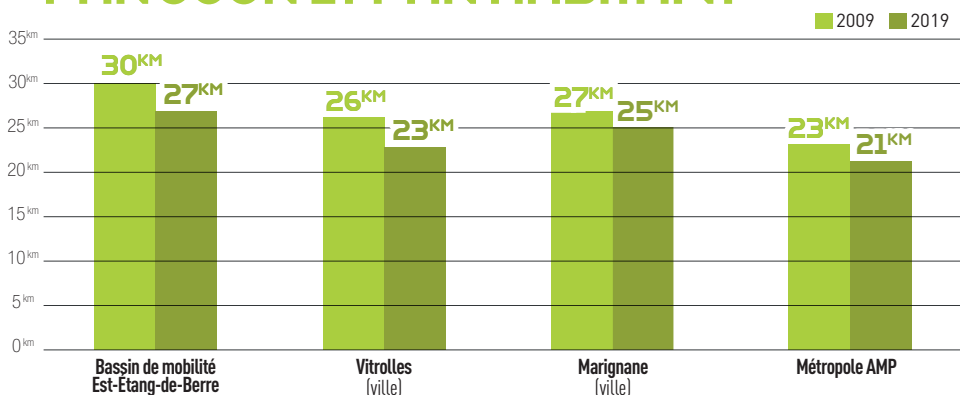
Qu'est-ce qu'un bassin de mobilité ?

En raison de la nature multipolaire et de la taille importante de la Métropole, le Plan de la mobilité a défini des bassins de mobilité sur lesquels s'organisent les mobilités quotidiennes :

- **le bassin de Marseille** : composé de Marseille et de 3 communes limitrophes Septèmes les Vallons, Plan-de-Cuques et Allauch ;
- **le bassin d'Aix-en-Provence** : composé d'Aix-en-Provence et 32 communes ;
- **le bassin Nord-Ouest** : composé de Salon-de-Provence et de 13 communes ;
- **le bassin Ouest Étang de Berre** : composé de Miramas, Istres, Martigues et 7 communes ;
- **le bassin Est Étang de Berre** : composé de Marignane, Vitrolles et 11 communes ;
- **les bassin Sud-Est** : composé d'Aubagne, La Ciotat et 16 communes.

COMBIEN ?

LES HABITANTS DU BASSIN SONT CEUX QUI PARCOURENT LE PLUS DE KM PAR JOUR ET PAR HABITANT



BASSIN EST-ÉTANG-DE-BERRE

2009



Nombre moyen de déplacements
3,8



Temps moyen d'un déplacement
18 MiN



Distance moyenne par personne
7,7 KM

2019



Nombre moyen de déplacements
3,4



Temps moyen d'un déplacement
19 MiN



Distance moyenne par personne
7,9 KM

ENSEMBLE DES ENQUÊTES AMP

2019



Nombre moyen de déplacements
3,4



Temps moyen d'un déplacement
21 MiN

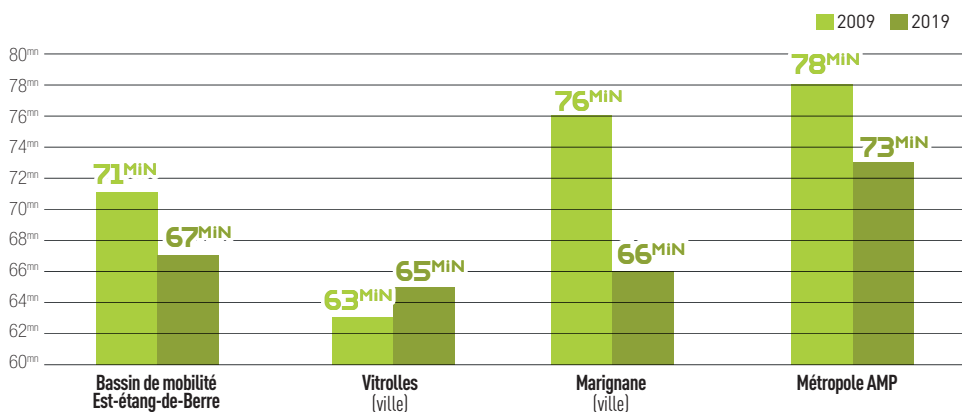


Distance moyenne par personne
6 KM

/// AIDE À LA LECTURE

Les déplacements en lien avec l'extérieur du périmètre d'enquête 2009 ne sont pas comptabilisés afin d'assurer une comparabilité des données. Il s'agit de moyennes tous modes et tous motifs.

EN 2019, LE TEMPS CONSACRÉ CHAQUE JOUR À SE DÉPLACER
POUR UN HABITANT DU BASSIN DE EST-ÉTANG-DE-BERRE EST DE 1H07,
IL ÉTAIT DE 1H11 EN 2009



Malgré une diminution de la distance moyenne, les habitants du bassin Est-Étang-de-Berre sont ceux qui passent le plus de temps à se déplacer par jour. Les habitants de Vitrolles passent même plus de temps à se déplacer que son bassin.

VITESSE MOYENNE D'UN DÉPLACEMENT TOUS MODES

BASSIN DE MOBILITÉ
EST-ÉTANG-DE-BERRE

24 KM/H

PÉRIMÈTRE EMC²

17,7 KM/H

VITROLLES

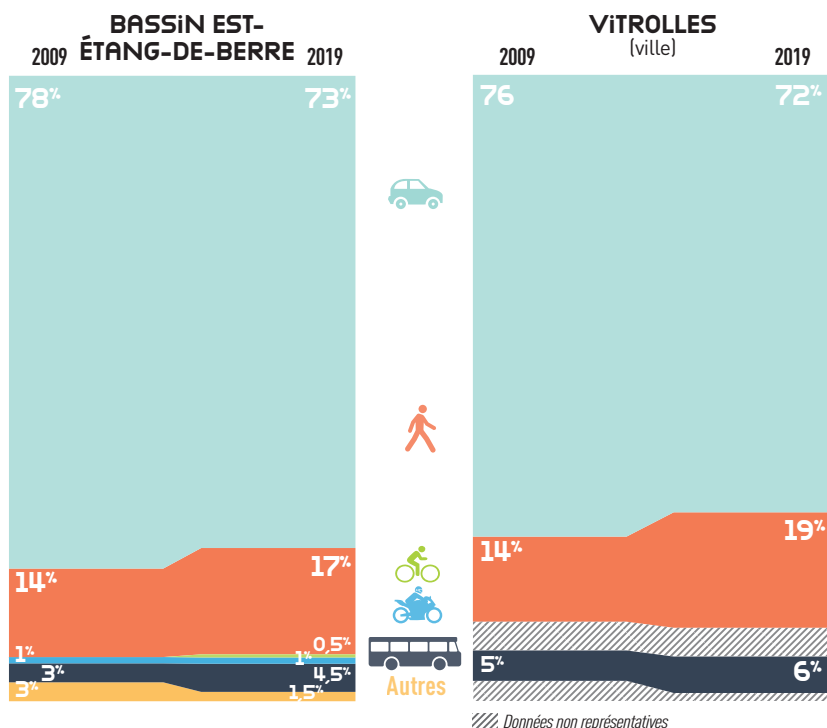
21 KM/H

MARIGNANE

21 KM/H

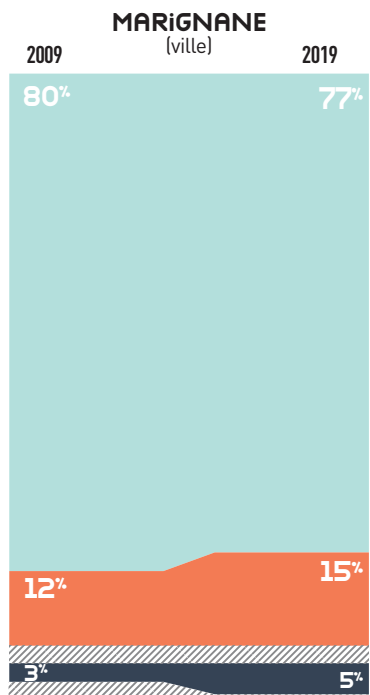
COMMENT ?

LA VOITURE LARGEMENT DOMINANTE DANS LES DÉPLACEMENTS MÊME SI UNE BAISSE EST OBSERVÉE

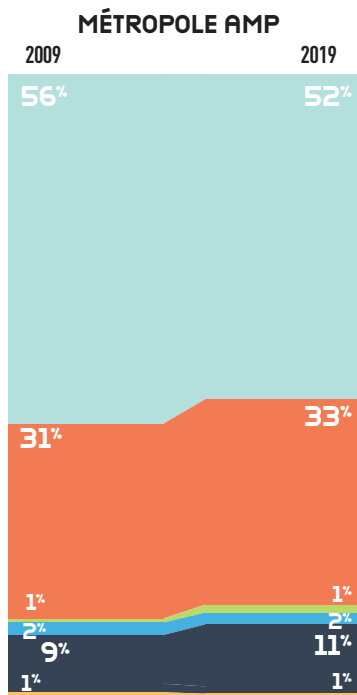


LES PARTS MODALES REPRÉSENTENT LA PROPORTION DES DÉPLACEMENTS QUI SONT RÉALISÉS SELON LEUR MODE PRINCIPAL.

- Est-Étang-de-Berre est le bassin qui utilise le plus la voiture dans ses déplacements.
- Il connaît aussi la plus faible augmentation en transport en commun.
- Presque un doublement de la part modale vélo, qui reste néanmoins très faible.



Autres



/// AIDE À LA LECTURE

Les chiffres présentés ne sont pas ceux du lieu de résidence, ils regroupent l'ensemble des déplacements effectués dans les périmètres indiqués.

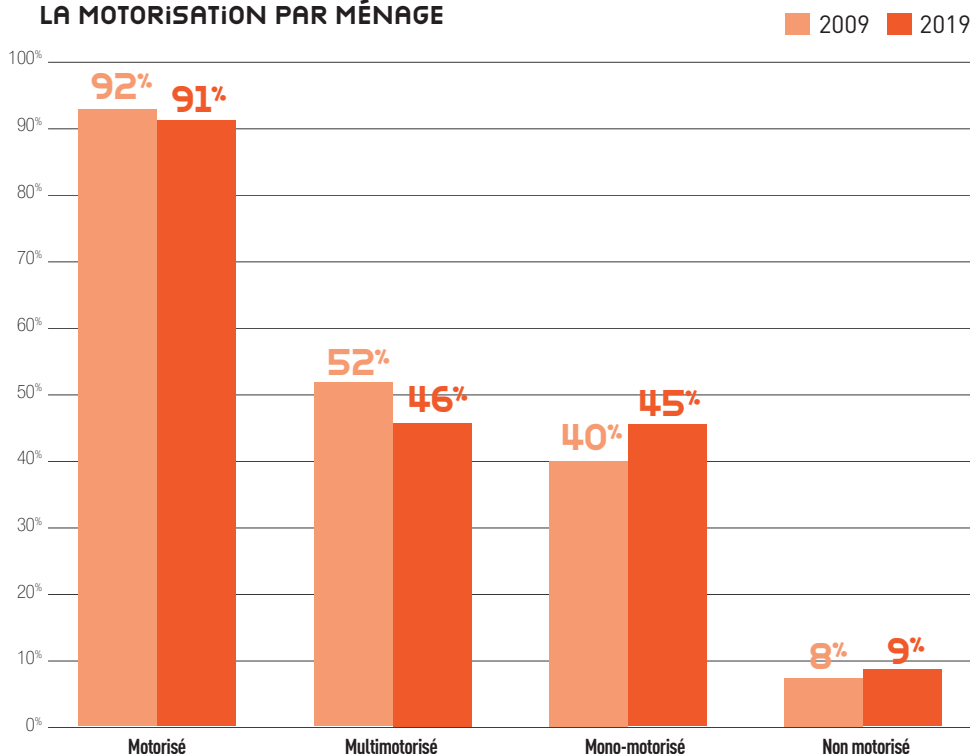
Exemple : « 19% des déplacements réalisés à Vitrolles sont faits à pied » et non « 19% des déplacements réalisés par les habitants de Vitrolles sont faits à pied ».

COMMENT ?

UNE MOTORISATION QUI RESTE STABLE MAIS UNE BAISSSE DES MÉNAGES MULTIMOTORISÉS

Les habitants Est-Étang-de Berre sont les plus motorisés des bassins même si une légère baisse est observée en 10 ans. Cependant, ils possèdent moins de voiture par ménage.

LA MOTORISATION PAR MÉNAGE

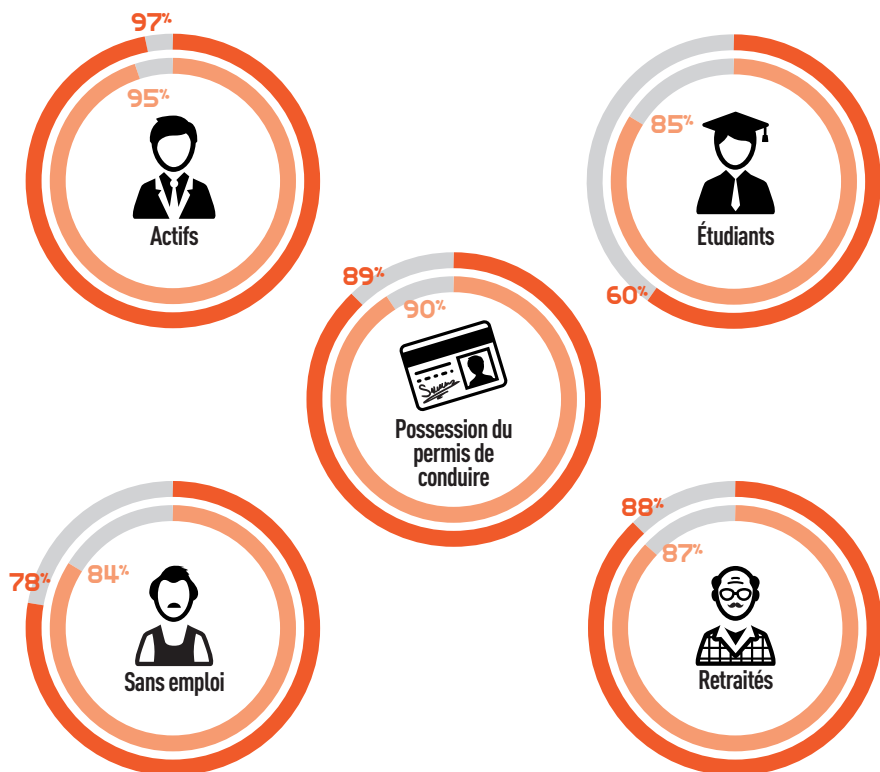


UN POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE IMPORTANTE ET QUI AUGMENTE CHEZ LES ACTIFS

- Les évolutions les plus fortes sont chez les étudiants et les chômeurs.
- De plus en plus de personnes possèdent le permis de conduire, alors qu'en 2009 le taux de possession était déjà élevé.
- Les retraités connaissent une évolution plus faible que dans les autres bassins

LA POSSESSION DU PERMIS DE CONDUIRE

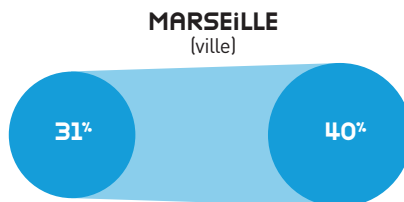
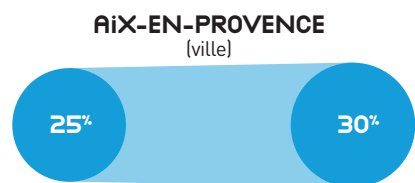
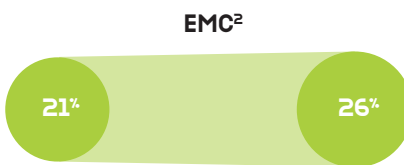
■ 2009 ■ 2019



COMMENT ?

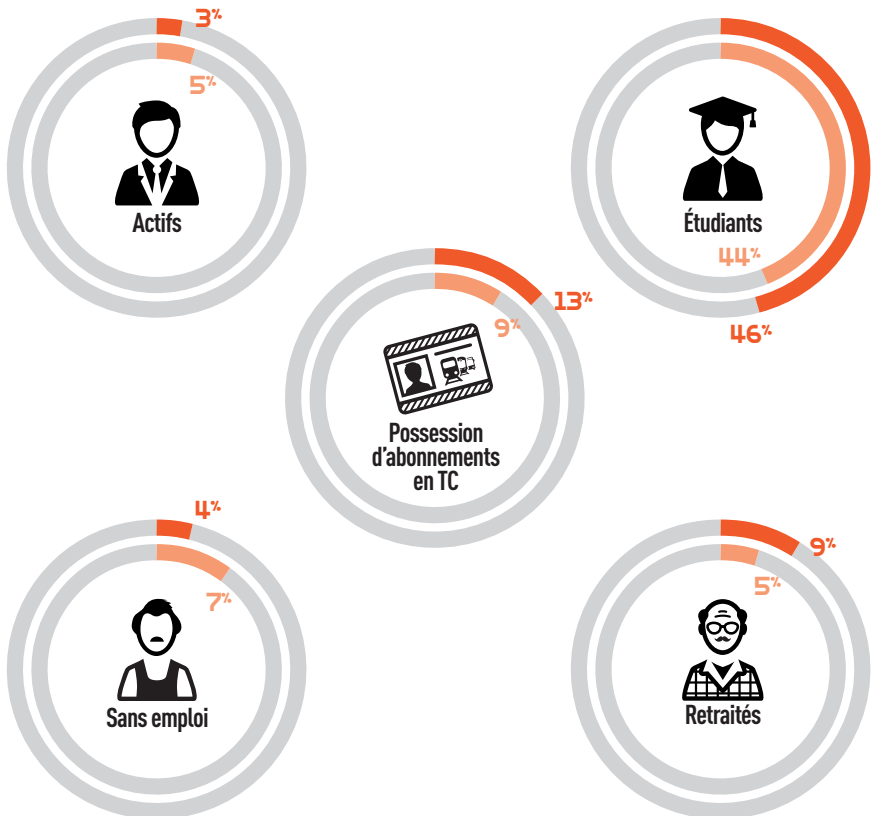
LE BASSIN AVEC LE MOINS D'ABONNÉS AUX TRANSPORTS EN COMMUN

LA POSSESSION D'ABONNEMENTS AUX TRANSPORTS EN COMMUN



- À l'image de la part modale, les habitants du bassin Est-Étang-de Berre sont peu abonnés au transport en commun.
- Des actifs peu abonnés aux transports en commun : malgré une augmentation, les actifs sont 4 fois moins abonnés qu'à l'échelle du périmètre de l'EMC².
- Les étudiants sont les plus abonnés mais l'augmentation en 10 ans est plus faible que dans les autres bassins.

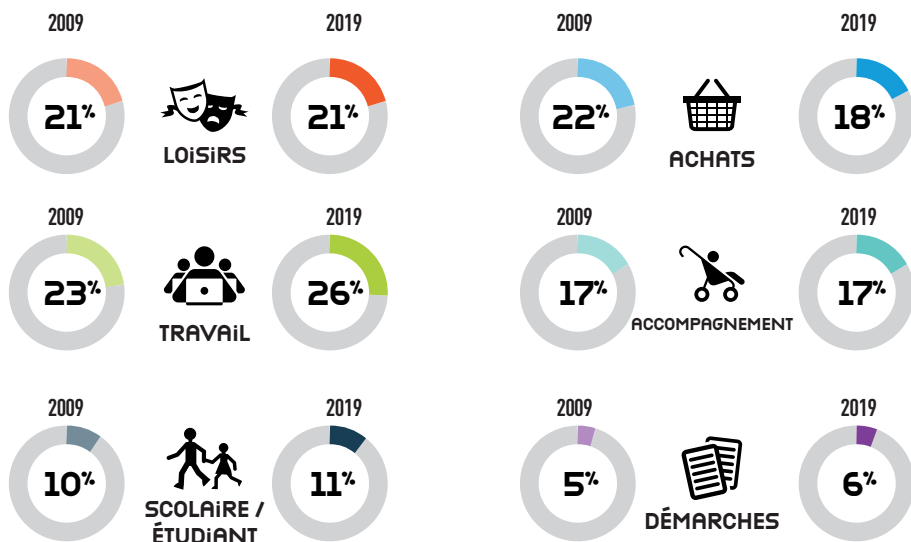
■ 2009 ■ 2019



POURQUOI ?

UNE AUGMENTATION DU MOTIF TRAVAIL ET SCOLAIRE ET BAISSSE DU MOTIF ACHAT

LES MOTIFS DE DÉPLACEMENT



/// AIDE À LA LECTURE

Motif : le motif est toujours celui de la destination sauf quand il s'agit d'un retour au domicile, alors il est classé en fonction du motif origine.

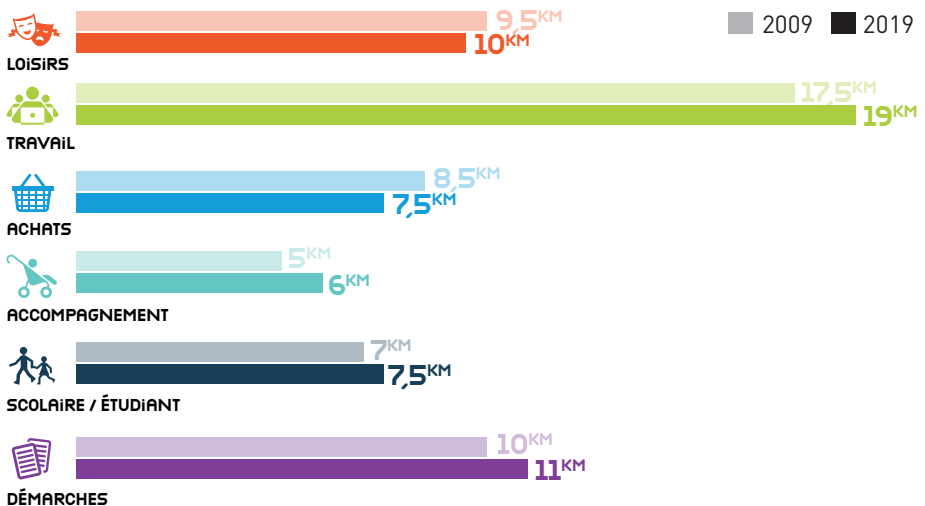
Exemple : lieu de travail-domicile, le motif est travail.

Déplacements contraints : les déplacements avec le motif scolaire et travail.

Exemple : domicile-travail.

LES DISTANCES MOYENNES PARCOURUES PAR DÉPLACEMENT ET MOTIF

- Après le bassin d'Aix-en-Provence, les habitants du bassin Est-Étang de Berre sont ceux qui parcourent le plus de kilomètres.
- Les distances ont même augmenté pour les motifs : travail, achats, démarche, loisir, accompagnement.
- Avec une distance moyenne de 8 kilomètres par déplacement, aucun motif ne s'ancre dans des déplacements de proximité (moins de 5 kilomètres).

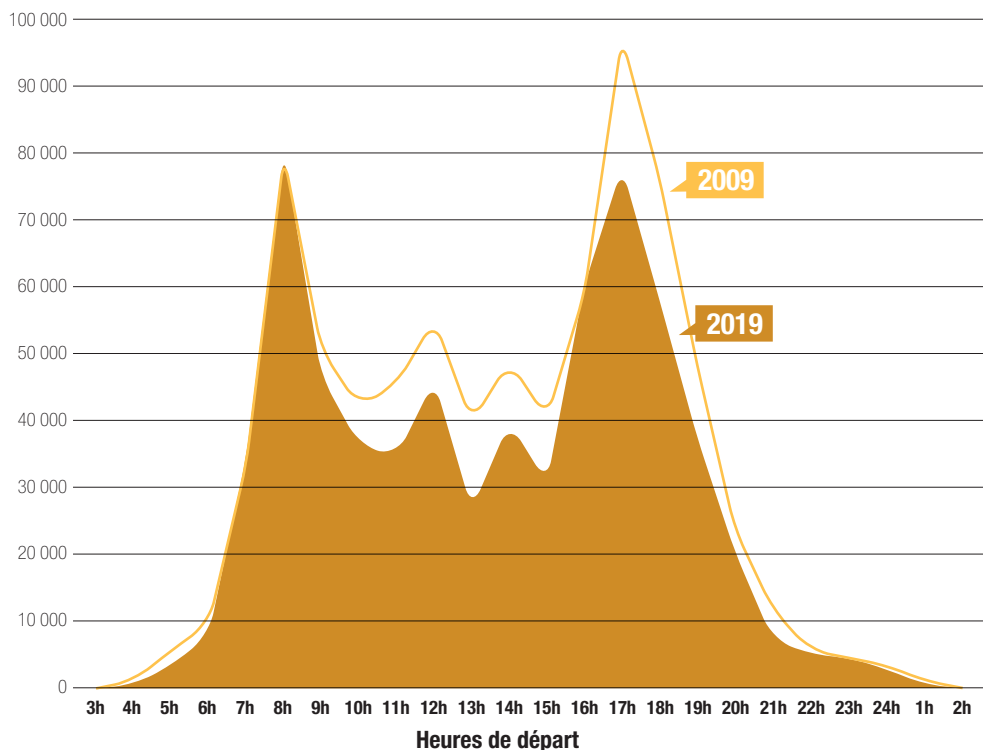


QUAND ?

DES DÉPLACEMENTS EN HEURE DE POINTE DU SOIR PLUS ÉTALÉS

LES ÉVOLUTIONS MAJEURES :

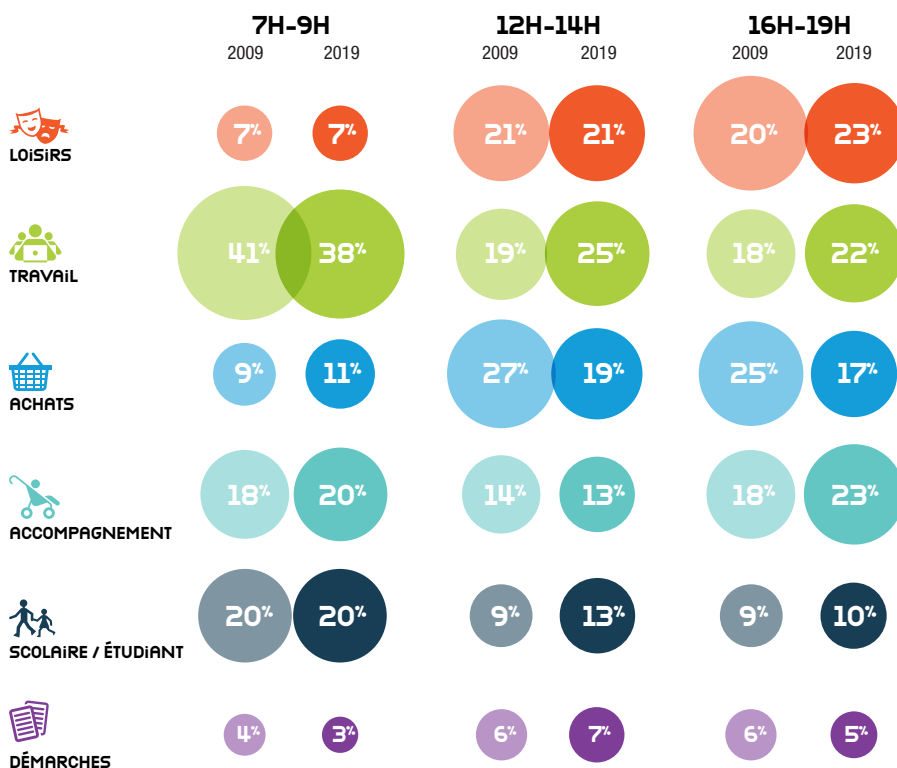
- la répartition journalière des déplacements fait classiquement apparaître 3 pics : la période de pointe du matin, de midi et du soir ;
- Le volume de déplacements a cependant chuté en 10 ans et alors que l'heure de pointe du soir était supérieure à celle du matin en 2009, elle est désormais plus faible et étalée.



DES MOTIFS SIMILAIRES EN HEURE DE POINTE DE MIDI ET DU SOIR

- Le motif achat est celui qui a connu la plus forte diminution en heure de pointe le midi et le soir.
- Alors que l'heure de pointe du matin est principalement liée au scolaire et au tra-

vail, celles de midi et du soir sont plus diversifiées : elle présentent une organisation quasi similaire à part le motif accompagnement qui est plus fort de 10 % heure du soir.





Direction Études et stratégie
Direction des Infrastructures et Équipements de Mobilité
Direction de Proximité centre-nord-ouest - Économie des Transports
Direction Proximité Sud, Offre, Régies, Systèmes d'Information
Direction Agendas Programmation et Mobilité Durable

www.ampmetropole.fr

EN PARTENARIAT AVEC

